

## **Demande de propositions de la FCRC pour le printemps 2021**

La Fondation canadienne pour la recherche en chiropratique (FCRC) finance la recherche pour améliorer la vie des personnes souffrant d'incapacités et de douleurs musculosquelettiques.

En raison du télétravail, de la sédentarité imposée et du processus de rétablissement des malades, les effets des incapacités et des douleurs musculosquelettiques se font sentir auprès d'un nombre inégalé de personnes. Le corollaire du nouvel environnement créé par la COVID-19, c'est que les chercheurs des quatre coins du monde ont innové, collaboré et rassemblé leurs connaissances et leurs ressources de manières inédites.

Dans le cadre de sa demande de propositions de recherche pour le printemps 2021, la FCRC subventionnera la communauté de recherche pour l'aider à surmonter les nouveaux obstacles. En quête de projets provenant de domaines variés, notre comité de recherche ratisse large. Il s'intéresse tant à des études modestes pour combler les lacunes en recherche fondamentale et en recherche clinique qu'à des collaborations internationales multisites pour créer des possibilités et à des projets qui mettent de l'avant des idées à fort impact ayant le potentiel de faire progresser le travail que nous effectuons pour les patients, les cliniciens, les décideurs et d'autres intervenants influents.

## **Renseignements à propos de la demande de propositions pour le printemps 2021**

La FCRC est heureuse d'ouvrir sa demande de propositions de recherche pour le printemps 2021 aux équipes de recherche en chiropratique et dans les domaines de santé connexes au sein desquelles le Canada est solidement représenté. L'enveloppe totale de financement disponible dans le cadre de la présente demande de propositions est d'environ **250 000 \$**.

Les subventions de la FCRC sont offertes grâce à la grande générosité de l'Association chiropratique canadienne et de nos associés des provinces, qui représentent des cliniciens de tout le Canada. La FCRC tient aussi à remercier tous les particuliers pour leurs dons qui témoignent de leur fort engagement personnel envers la recherche nationale fondée sur des données probantes.

## **Critères d'admissibilité**

Afin d'avoir la possibilité de recevoir du financement de la FCRC pour le présent cycle de financement, votre projet doit :

- Être réalisé par au moins un chercheur canadien;
  - Idéalement, le responsable du projet sera canadien, mais ce n'est pas obligatoire.
  - Le titre de docteur en chiropratique (DC) constitue un atout.
  - Il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un doctorat, à condition de pouvoir attester d'une expérience suffisante en matière de recherche et de publication et du soutien d'une institution.
- Témoigner d'une rigueur universitaire et scientifique appropriée;
- Se conformer aux critères mentionnés dans la présente **demande de propositions**;
- Être reçu par la FCRC au plus tard le **jeudi 13 mai 2021** à minuit;
- Être mené conformément aux directives juridiques, réglementaires et éthiques canadiennes;
- Être admissible à la publication dans un journal agréé révisé par les pairs.

## Types de projets

Notre comité de recherche vous invite à soumettre des propositions qui ratissent large, notamment :

- En explorant les lacunes dans nos connaissances, en élargissant la portée d'études existantes, en apportant un nouveau point de vue ou utilisant la technologie de manière novatrice ou en mettant l'accent sur la diversité, l'équité et l'inclusion ou sur d'autres domaines importants à fort impact.
- En proposant des projets qui portent sur une ou plusieurs des **priorités nationales de recherche** de la FCRC, soit la recherche fondamentale, la recherche clinique, les systèmes de santé et la santé publique (*essentiel*).
- En ayant recours à des sources de financement additionnelles ou à des partenariats en nature (souhaitable, mais pas obligatoire).
- En vous appuyant sur des méthodes éprouvées et en attestant d'une valeur financière ou d'un rendement sur l'investissement ainsi que de la pertinence du projet pour le système de santé canadien et la profession chiropratique (fortement encouragé).

## Modalités de présentation de la demande

Pour assurer un accès uniforme à tous les demandeurs et réduire la bureaucratie, la FCRC utilise un processus simple en trois étapes pour les demandes de subvention. Avant de soumettre une demande, veuillez lire attentivement la présente **demande de propositions** et les critères d'admissibilité.

### Étape un : lettre d'intention

- Les demandeurs doivent soumettre une courte lettre d'intention pour donner une brève vue d'ensemble de leur proposition et du concept du projet tout en mentionnant les résultats prévus et le montant de financement demandé.
- La lettre d'intention doit être rédigée conformément aux directives ci-dessous.
- La lettre d'intention doit être reçue au plus tard le **jeudi 13 mai 2021** à minuit.

### Présentation de la lettre d'intention

- Elle doit être rédigée en anglais avec l'en-tête de votre institution.
- Elle ne doit pas dépasser deux pages recto présentées à simple interligne, en police de caractères Calibri 11 et avec des marges d'un pouce et une numérotation en bas de page.
- La première page doit inclure :
  - le titre du projet;
  - le concept général de la recherche;
  - le nom du demandeur, son diplôme, ses coordonnées et son affiliation professionnelle;
  - le montant de la subvention demandée;
  - la durée du projet (en mois) et la date de début approximative.
- La deuxième page doit contenir le résumé de la recherche, qui doit décrire la portée, l'objectif, la méthodologie et l'hypothèse de votre projet ainsi que le contenu du travail proposé. Veuillez indiquer les retombées anticipées de cette recherche et pourquoi celle-ci est importante en vue de l'amélioration des connaissances dans un ou plusieurs domaines d'intérêt de la FCRC (recherche fondamentale, recherche clinique, systèmes de santé et santé publique).
- Les documents à l'appui, comme des publications révisées par les pairs ou de l'information biographique, sont facultatifs et peuvent être fournis en pièce jointe (maximum de deux pages).
- Les propositions doivent être datées et signées par le demandeur principal.
- Les propositions signées doivent contenir les déclarations suivantes : « We/I confirm, that to the best of our/my knowledge, this LOI submission is accurate. We/I also certify all identified investigators will fully participate in the proposed work. We/I have read and understood the most recent CCRF *Request for*

*Proposal and Letter of Intent Guidelines.* » (Je/Nous confirme/confirmons que, à ma/notre connaissance, cette soumission par lettre d'intention est exacte. Je/Nous certifie/certifions que tous les chercheurs mentionnés participeront pleinement au travail proposé. J'ai/Nous avons lu et compris les plus récentes directives sur la demande de propositions et sur la lettre d'intention de la FCRC.)

#### Instructions relatives à la soumission

- Un seul fichier PDF contenant la lettre d'intention et tous les documents à l'appui doit être envoyé par courriel à [info@chiroresearch.ca](mailto:info@chiroresearch.ca) au plus tard le jeudi 13 mai 2021 à minuit.
- Le fichier PDF doit porter le nom suivant : « LOI\_Nom du demandeur principal\_Institution\_ Année » (p. ex., LOI\_Harris\_University of Toronto\_2021).
- Un courriel de confirmation sera envoyé dans les 72 heures suivant la réception.

#### **Étape deux : évaluation**

L'évaluation des propositions est supervisée et gérée par le comité de recherche de la FCRC.

- Nous évaluerons toutes les lettres d'intention.
- *Seuls* les projets sélectionnés qui correspondent aux objectifs et aux domaines d'intérêt décrits dans la présente demande de propositions pourront faire l'objet d'une demande de subvention.
- Nous informerons tous les demandeurs du statut de leur projet. Nous aviserons tous ceux qui ne sont pas invités à présenter une demande de subvention qu'ils n'obtiendront pas de subvention pour le présent cycle de financement.

#### **Étape trois : demande de subvention**

La FCRC se fondera sur les lettres d'intention pour sélectionner les équipes appelées à présenter une demande de subvention.

- La demande de subvention devra inclure une lettre d'accompagnement, une vue d'ensemble du projet, les phases et le calendrier, la demande de financement, les antécédents et qualifications du demandeur, des références, les autres sources de financement (prévues et confirmées) et les éléments multimédias, le cas échéant.
- Pour les demandes de subventions supérieures à 10 000 \$, une présentation de 30 minutes par vidéoconférence pourrait être nécessaire.
- Le conseil d'administration de la FCRC approuve les recommandations de subvention finales.
- Les demandeurs recevront une lettre précisant le statut de leur demande :
  - Aucune subvention octroyée pour le présent cycle de financement (rétroaction concise par écrit offerte sur demande)
  - Subvention approuvée conformément aux conditions standards de la FCRC

#### **Dates importantes**

- La lettre d'intention doit être reçue au plus tard le **jeudi 13 mai 2021** à minuit.
- Si la FCRC souhaite recevoir une demande de subvention après avoir pris connaissance de la lettre d'intention, cette demande devra être reçue au plus tard le **jeudi 29 juillet 2021** à minuit.
- Les décisions relatives aux subventions devraient être prises d'ici minuit le **lundi 20 septembre 2021**.

Des questions? Consultez la **foire aux questions sur les subventions**.

Vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchiez? Visitez notre site Web :

**[fr.canadianchiropracticresearchfoundation.ca](http://fr.canadianchiropracticresearchfoundation.ca)**

Pour toute autre demande, veuillez écrire à **[info@chiroresearch.ca](mailto:info@chiroresearch.ca)**